



Enquête sur les violences sexistes et sexuelles envers les personnes en situation de handicap accompagnées dans les ESMS

Les résultats en 10 infos-clés

En novembre 2025, l'ARS et Intimagir ont envoyé un questionnaire aux directions et aux professionnels des établissements des ESMS de la région Hauts-de-France. Le but : dresser un état des lieux des violences et des pratiques de prévention et de réaction. Les résultats visent à nourrir les futures actions d'Intim'agir pour renforcer la garantie des droits des personnes en situation de handicap.



Qui a répondu à l'enquête ?

49 directions

84 professionnels de l'accompagnement

Les établissements ont-ils été confrontés à des violences ces deux dernières années ?

70 % des directions

50 % des professionnels

déclarent y avoir été confrontés.

Secteurs des établissements répondants



Quelles sont les formes de violences identifiées ?

Agressions sexuelles (caresses forcées, baisers imposés, attouchements ou gestes non consentis, etc.) : 42%

Comportements inappropriés (regards insistants, gestes ambigus, blagues déplacées, etc.) : 32%

Propos sexistes ou discriminatoires : 24%

Cyberharcèlement à caractère sexuel (via téléphone, réseaux sociaux, etc.) : 19%

Harcèlement sexuel (répétition de comportements à connotation sexuelle non désirés) : 14%

Viol ou tentative de viol : 13%

Exhibitionnisme : 8%



Les situations de violences sont-elles déclarées ?

✗ Les situations ne font pas toujours l'objet d'une déclaration

(!) Des freins au signalement sont identifiés

Quelles difficultés sont rencontrées dans la gestion de ces situations ?

 Difficulté à évaluer la situation

 Difficulté à savoir comment agir

 Difficulté à mobiliser les bons relais



Niveau de connaissance du cadre légal



La circulaire du 5 juillet 2021 (fixe des obligations en matière de respect de la vie intime affective et sexuelle et de prévention, de signalement et de traitement des violences au sein des ESMS)

Directions : **43 %** déclarent bien la connaître
49 % déclarent la connaître partiellement

Professionnels : **14 %** déclarent bien la connaître
45 % déclarent la connaître partiellement



Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) "Accompagner la VIAS en ESMS" - 1er volet - 2025

Directions : **47 %** déclarent bien la connaître
51 % déclarent la connaître partiellement

Professionnels : **26 %** déclarent bien la connaître
52 % déclarent la connaître partiellement



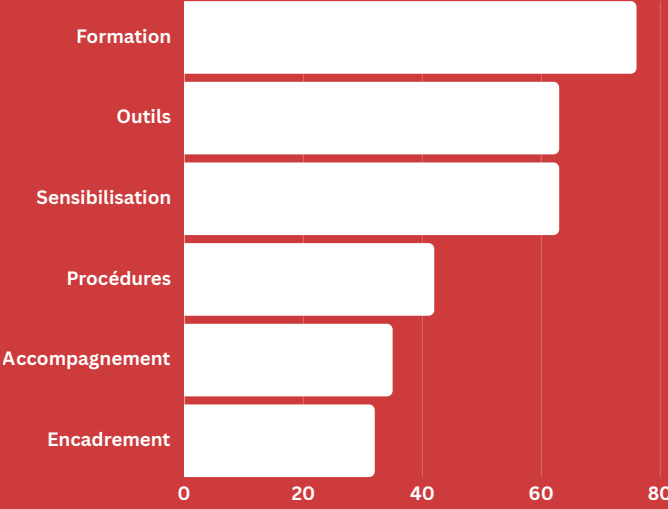
Les équipes disposent-elles de repères et de ressources ?

≠ Les procédures internes sont inégalement connues

? Les référents ne sont pas systématiquement nommés / identifiés



Priorités exprimées pour mieux prévenir et agir



Les professionnels ont-ils des attentes vis-à-vis d'un appui régional Intim'agir HDF ?

Mise à disposition d'outils pratiques (protocoles types, fiches réflexes, supports pédagogiques) : 88%

Sensibilisation pour les professionnel·les (repérage, signalement, accompagnement, encadrement des auteurs) : 86% et **à destination des personnes accompagnées** : 74%

Élaboration d'un réseau de référent·es VSS dans les ESMS : 42%